Les enjeux de la santé
et de la sécurité
au sein d'un établissement
d'enseignement supérieur et
de recherche

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Philippe BURG, Vice-président du conseil scientifique
Elisabeth VOLPINI, Ingénieur en prévention des risques

Sommaire

- Présentation de l'UPV-M
- Politique Santé et Sécurité au Travail présentée aux instances
- Autoévaluation selon le livre des références
- Mise en œuvre d'un système de cotation
- Politique Santé et Sécurité au Travail de 2007 à 2011
- Autoévaluation fin 2011 selon le livre des références
- Création de l'Université de Lorraine

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Présentation de l'UPV-M**

- **Université pluridisciplinaire** (hors santé)
- **14 600 étudiants**
- **1 400 personnels**
- **6 UFR + 3 IUT**
- **26 laboratoires** (dont 5 UMR avec le CNRS)
- **7 sites géographiques**
- **33 bâtiments**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Bilan Hygiène Sécurité**
- **Programme annuel de prévention relatif à la sécurité des personnes et des biens**
- **Lettre de politique Santé et Sécurité au Travail**

- **Présentés annuellement dans les 3 instances**
- **CHS (Comité Hygiène Sécurité)**
- **Puis en CTP et CA**

- **Approuvés par les 3 instances**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Elaboration de la politique selon :

- Le livre des références relatif à la prévention des risques professionnels
- Les recommandations du rapport de l'inspection
- Les 9 principes généraux de prévention
- Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Les 9 principes généraux de Prévention **Art. L 4121-2 du code du travail - Loi n° 91-1414 du 31/12/91**

- **Éviter les risques**
- **Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités**
- **Combattre les risques à la source**
- **Adapter le travail à l'homme en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail, ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé**
- **Tenir compte de l'état d'évolution de la technique**
- **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux**
- **Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment en ce qui concerne les risques liés au harcèlement moral tel qu'il est défini à l'article L. 122-49**
- **Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle**
- **Donner les instructions appropriées aux travailleurs**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Autoévaluation fin 2007

- **Réception du livre des références en août 2007** édité par le service de l'inspection hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **Résultat autoévaluation 2007 : 50 % critères satisfaits**
- **Inspection IGAENR en Septembre 2007**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Autoévaluation fin 2007**
- **Mise en œuvre d'un système de cotation des critères pour visualiser les écarts et constater les évolutions**
- **Par critère : 3 colonnes libellées :**

  OUI - NON - Partiellement

  avec système de points (0 - 0,25 - 0,50 - 0,75 – 1)

  et un sous total par référence
- **Actions prioritaires permettant d'augmenter l'atteinte des critères**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Depuis 2007**
- **La démarche globale de prévention**
- **s'articule selon les recommandations du livre des références de la prévention des risques professionnels (48 critères)**
- **Et est complétée par les actions issues de l'actualisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUevrp)**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **En 2007**
- Actualisation (ou création pour 50 %) **du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUevrp)**
- **66 unités de travail répertoriées**

- **Depuis 2007**
- **Actualisation annuelle du DU**
- **Et élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels par unité de travail**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **En 2008**
- **La démarche initialisée en 2007 a permis de mettre en œuvre :**
- une instruction hygiène et sécurité
- de rénover l'organisation de la prévention
- de clarifier les missions des principaux acteurs de la sécurité
- de formaliser les délégations et les désignations préconisées à l'UPV-M
- Initialisation des visites de sécurité avec les membres du CHS

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Autoévaluation fin 2008**
- **88 % de critères satisfaits**

- **Grâce à la mise en œuvre des actions recommandées dans le rapport de l'Inspection**

- **Actions prioritaires 2009 seront axées principalement sur les 12 % des critères non satisfaits**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **En 2009**

- **le développement de la formation et de l'information en hygiène et sécurité a permis de développer la culture de la prévention**

- **Par ailleurs, la désignation des correspondants sécurité bâtiments et des référents sécurité en laboratoires et filières pédagogiques a contribué au développement et à la formalisation des actions de prévention fondées essentiellement sur l'évaluation des risques professionnels**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

En 2009

- Structure hygiène sécurité et notamment le réseau des correspondants et référents sécurité communiquée à l'ensemble du personnel
- Formation hygiène et sécurité destinée aux nouveaux entrants étendue à l'ensemble du personnel
- Formation initiale et continue des correspondants et référents sécurité
- Enquête à l'occasion de chaque déclaration de maladie professionnelle et accident du travail
- Présentation au CHS de l'ensemble des projets de construction et d'aménagement des locaux
- Mise en place de la gestion des stocks et des flux dans les laboratoires à risques
- Développement de la maîtrise de l'élimination des déchets dangereux
- Mise en œuvre de la directive ATEX (ATmosphères EXplosives)

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

En 2010

- les actions de prévention destinées à améliorer la sécurité des personnes, ainsi que celles des biens
- ont été poursuivies selon la démarche de prévention, initialisée depuis 2007
- et sont déclinées comme les années précédentes dans le programme annuel des actions de prévention des risques professionnels

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **En 2010**
- **Mise en place du nouvel étiquetage chimique**
- **Mise en place d'une charte de sécurité dans les laboratoires et les filières pédagogiques**
- **Développement de la prévention des risques liés aux produits CMR et aux ACD**
- **Mise en œuvre de l'inventaire des sources radioactives scellées et non scellées et poursuite de l'évacuation des produits dangereux**
- **Mise à jour des Habilitations et autorisations nécessaires (Electriques, PCR/Personnel radio-compétent, conduite d'autoclaves)**
- **Rédaction des conventions avec les établissements partenaires sur le thème de l'hygiène et de la sécurité**
- **Développement les formations hygiène et sécurité : nouvel étiquetage chimique, risque routier, fonctionnement des alarmes, manipulation des extincteurs et des RIA**
- **Développement de la maîtrise des risques liés aux TMS Troubles Musculo-Squelettiques (principalement Travail sur écran)**
- **Poursuite des visites de sécurité avec les membres du CHS**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

En 2011

- le programme annuel de prévention des risques professionnels est principalement axé sur les mesures immédiates et les recommandations formulées par les inspecteurs de l'IGAENR

- suite à leur visite de l'UPV-M du 12 au 15 avril 2011

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

En 2011

- Mise en œuvre les mesures immédiates préconisées par l'inspection hygiène sécurité
- Installation d'un défibrillateur dans les principaux bâtiments de l'UPV-M et former le personnel à son utilisation
- Procéder au nettoyage et à la vérification de l'efficacité des hottes et des sorbonnes et vérifier l'entretien des ventilations
- Refaire une information sur les différents registres
- Mettre en œuvre des procédures d'urgence et de gestion de crise par composante et service
- Poursuivre la prévention liée aux risques CMR (Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques) et mettre en oeuvre la nouvelle fiche d'exposition aux substances et mélanges dangereux
- Réactualiser les plans de prévention avec la société de nettoyage
- Contrôler le suivi et la mise en œuvre des recommandations du DRPE (Dossier Relatif à la Protection contre les Explosions)
- Mettre en place des DATI (Dispositifs d'Alarme pour Travailleur Isolé) dans les unités de travail concernées
- Réactualiser les boîtes à pharmacie
- Poursuivre les visites de sécurité avec les membres du CHS

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **En 2011**
- **Autoévaluation fin 2011 : 97 % de critères satisfaits**
- **Rapport Inspection 2011**
- **3 % de critères restants à satisfaire =**
- **Budgétisation et planification des actions**
- **Poursuite de la rédaction et de l'affichage des procédures, des modes opératoires, des contrôles des équipements de travail**
- **Fiches d'exposition aux CMR**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Autoévaluation fin 2011**
- **Référence 1 :** ***le chef d'établissement a mis en place une organisation de la prévention :*** **cotation 8/8**
- **Référence 2 :** ***le dialogue social est assuré par la consultation des CHS ou des instances qui en tiennent lieu :*** **cotation 7/7**
- **Référence 3 :** ***l'établissement applique une démarche globale de prévention fondée sur l'évaluation a priori des risques :*** **cotation 6/7** ***(à améliorer)***
- **Référence 4 :** ***l'information et la formation des agents sont assurées à tous les niveaux :*** **cotation 9/9**
- **Référence 5 :** ***l'établissement a mis en place une prévention médicale :*** **cotation 8,5/9** ***(à améliorer)***
- **Référence 6 :** ***l'établissement a mis en place les outils permettant le suivi de sa politique :*** **cotation 8/8**
- **TOTAL des cotations / critères : 97%** **= 46,5 critères satisfaits sur 48**

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Lettre de politique Santé et Sécurité au Travail 2011**

La démarche globale de prévention à l'Université Paul Verlaine de Metz s'articule depuis fin 2007 selon les recommandations du livre des références de la prévention des risques professionnels édité par le service de l'inspection hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La démarche initialisée a permis de mettre en œuvre dès 2008 une instruction hygiène et sécurité, de rénover l'organisation de la prévention, de clarifier les missions des principaux acteurs de la sécurité et de formaliser les délégations et les désignations préconisées à l'UPV-M.

En 2009, le développement de la formation et de l'information en hygiène et sécurité a permis de développer la culture de la prévention. Par ailleurs, la désignation des correspondants sécurité bâtiments et des référents sécurité en laboratoires et filières pédagogiques a contribué au développement et à la formalisation des actions de prévention fondées essentiellement sur l'évaluation des risques professionnels.

En 2010, les actions de prévention destinées à améliorer la sécurité des personnes, ainsi que celles des biens, ont été poursuivies selon la démarche de prévention, initialisées en 2007 et sont déclinées comme les années précédentes dans le programme annuel des actions de prévention des risques professionnels.

En 2011, le programme annuel de prévention des risques professionnels sera principalement axé sur les mesures immédiates et les recommandations formulées par les inspecteurs de l'IGAENR suite à leur visite de l'UPV-M du 12 au 15 avril 2011.

Le Président Luc JOHANN

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

- **Dépenses Hygiène Sécurité 2011**

- **Service Hygiène Sécurité : 60 000 euros** *(frais de fonctionnement, ouvrages et revues, défibrillateurs, points de rassemblement, Evacuation produits chimiques)*

- **Toutes composantes et tous laboratoires confondus : environ 40 000 euros**

- **Service du Patrimoine Immobilier**

  810 000 euros - Opérations réalisées *(Installations sorbonnes et paillasses, rénovation électrique, élagage et abattages arbres, réfection parking, clôtures, entretien et nettoyage des toitures et cheneaux, désamiantage, installation vidéosurveillance)*

  2 050 000 euros - Opérations prévues et en cours (*Stockage extérieur des bouteilles de gaz, ventilation des locaux, Accessibilité des bâtiments, mise en sécurité incendie, mise en conformité des ascenseurs, remplacement portes et fenêtres, climatisation locaux, installation barrières pour accès parking)*

- ***Soit au total, 2 960 000 euros***

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Au 1er janvier 2012

- Création de l'Université de Lorraine
- Fusion de 4 établissements lorrains : UPV-M, UHP Nancy, Nancy 2 et INPL
- Création d'un nouveau service Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
- Groupe de travail et harmonisation des pratiques

Politique Santé et Sécurité au Travail à l'UPV-M

Au 1er janvier 2012

- L'université de Lorraine
- 7 000 personnels
- 55 000 étudiants
- 82 laboratoires de recherche
- Nouvelle politique santé et sécurité au travail pour 2012 (Culture de la prévention, axes de progrès, …)

MERCI

pour

votre attention